

Pays bigouden en bref

Pêche à pied : ce qu'il faut savoir

Dans le cadre de la nouvelle réglementation et harmonisation de la pêche à pied de loisir applicable le 1^{er} janvier 2014 sur toute la région Bretagne, Philippe Sppet, vice-président du Comité départemental 29 de la **FNPPSF** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France), organise avec l'APLOC (association des plaisanciers de Loctudy), une réunion d'information et d'explications. Ceci « **afin d'éviter les interprétations possibles faites par les pêcheurs et également les autorités de contrôle, du fait d'un**

changement radical (pas souvent compréhensible) de la réglementation et le manque de diffusion auprès du grand public ». Ouverte à toutes et à tous (adhérent ou pas de l'APLOC), elle devrait permettre de mieux appréhender la notion de pêche familiale respectueuse de la nature et de l'environnement. Un débat autour du pot de l'amitié permettra à tous d'échanger sur la réglementation et sur leurs pratiques de pêche.

Ce samedi à 16 h, à la salle, polyvalente de Loctudy (derrière la mairie).